

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 19 septembre 2019
Rapporteur :
Monsieur Jean-Pierre DOUCEN**

N° 25

**Subvention au FIPOQ
Retrait de la délibération n°37 du 4 avril 2019**

L'exposition proposée par le Festival International de la Photographie sur l'Odet à Quimper (FIPOQ) n'ayant pu être organisée, il convient de retirer la délibération par laquelle le conseil communautaire accordait une subvention de 20 000 euros à l'association.

Par délibération n°37 en date du 4 avril 2018, le conseil communautaire avait accordé une subvention de 20 000 euros à l'association FIPOQ pour l'organisation d'une exposition estivale en 2019.

Cette exposition ayant comme thématique « Nature celte et métiers d'art » devait proposer environ 60 toiles, exposées dans l'Odet, rives droite et gauche, et une toile dans chacune des communes de l'agglomération, afin de valoriser leur territoire, les savoir-faire de leurs artisans et l'exposition elle-même. L'association Fipoq n'ayant pu réunir les partenaires nécessaires pour l'organisation de son projet, l'exposition n'a pas pu être créée et la subvention de l'association n'a plus lieu d'être.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de retirer la délibération n°37 du 4 avril 2019 accordant une subvention de 20 000 euros au FIPOQ.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 25/09/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 25/09/2019
(accusé de réception du 25/09/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*